

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE**

**CONSEIL MUNICIPAL
ORDRE DU JOUR
SÉANCE RÉGULIÈRE
8 NOVEMBRE 2016**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - Séance régulière du 11 octobre 2016
4. PÉRIODE DE QUESTIONS (INTÉRÊT GÉNÉRAL)
5. RAPPORT D'ACTIVITÉS
 - 5.1. Rapport du directeur SSI
 - 5.2. Rapport du directeur Loisirs
 - 5.3. Rapport de l'inspecteur municipal
 - 5.4. Rapport des Travaux publics
6. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 6.1. Achat habits de combat
 - 6.2. Achat uniformes de pompiers
 - 6.3. Réussite de la période probatoire des pompiers – Sébastien Patenaude & Philippe Gagnon
 - 6.4. Approbation entente : Dossiers TAT (SST) 585 437 62A 1509 – CRT#2016-01 et dossier CNESST : CM-2015-5850
7. SERVICE DES FINANCES
 - 7.1. Acceptation des comptes à payer au fond d'administration générale au 31 octobre 2016
 - 7.2. Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 octobre 2016
 - 7.3. Dépôt de la liste des immeubles ayant des taxes impayées au 31 décembre 2015
 - 7.4. Dépôt du Rapport du Maire
 - 7.5. PG Solutions – Renouvellement 2017
 - 7.6. Remboursement de taxes – Matricule no. 1005-95-1005
 - 7.7. Remboursement de taxes – Matricule no. 1106-22-3006
 - 7.8. Remboursement de taxes – Dossier 2640-0812 Québec inc.
8. SERVICE ADMINISTRATIF ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
 - 8.1. Rotation maire suppléant
 - 8.2. Formation – Fleurons
 - 8.3. Appel de candidature – Adjoint (e) Administratif (ve)
 - 8.4. Appel de candidature – Inspecteur (trice) Municipal(e)
9. POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 9.1. Avis de motion – Règlement no.417 décrétant une tarification des travaux reliés au réseau d'égout et d'aqueduc
 - 9.2. Avis de motion – Règlement no.418 décrétant diverses dispositions en matière d'urbanisme
 - 9.3. Avis de motion – Règlement no.419 décrétant la répartition de la tarification des travaux sur le cours d'eau Savage
 - 9.4. Avis de motion – Règlement no.420 décrétant la répartition de la tarification des travaux sur le cours d'eau Morin
 - 9.5. Avis de motion – Règlement no.421 décrétant la répartition de la tarification des travaux sur le cours d'eau Grande Décharge des Terres Noires
 - 9.6. Avis de motion – Règlement no.422 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines
 - 9.7. Avis de motion – Règlement no.423 déterminant le régime de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2017 ainsi que les modalités de paiement relatives à celui-ci
 - 9.8. Soutien – École de Golf 2017

10. SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT

11. TRAVAUX PUBLICS

- 11.1. Mesures compensatoires sur le réseau d'égout sanitaire
- 11.2. Dossiers : Achats regroupés 2016 - Pavage et sel de déglçage
- 11.3. TECQ 2014-2018

12. LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

- 12.1. Achat – Toile en Fabren

13. DEMANDE ADRESSÉE AU CONSEIL

- 13.1. Demande d'aide financière – FADOQ
- 13.2. Demande de remboursement – Refuge A.M.R.
- 13.3. Demande d'aide financière – 21e tournoi de hockey Inter-Régional N.A.P.
- 13.4. Demande d'aide financière – Ultrac
- 13.4. Demande d'aide financière – Organisation classe affaire du Cégep Édouard-Montpetit
- 13.5. Demande d'adhésion 2017 – Tourisme Montérégie
- 13.6. Demande d'aide financière – Épilepsie Granby & région inc.

14. VARIA

- 14.1. Séance extraordinaire – Budget, plan triennal d'immobilisations & règlement de taxation 2017

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville, tenue le 8 novembre 2016 à 20h06 à l'hôtel de ville située au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

Sont présents :

Le maire et président d'assemblée, monsieur Normand Lefebvre
Madame, la conseillère, Carole Forget
Messieurs, les conseillers, Maurice Boissy, Jean Cheney, Jean-Marie
Mercier & Michel Monette

Également présent:

Monsieur James L. Lacroix, directeur général & secrétaire-trésorier

RÉSOLUTION NO.2016-11-269
OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'ouvrir la séance du conseil à 20h06.

RÉSOLUTION NO.2016-11-270
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

RÉSOLUTION NO.2016-11-271
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 OCTOBRE 2016

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a reçu une copie du procès-verbal;

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil présent atteste de la conformité du procès-verbal ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par madame Carole Forget et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'adopter le procès-verbal du 11 octobre 2016.

PÉRIODE DE QUESTIONS (D'INTÉRÊT GÉNÉRAL)

Le maire invite les personnes présentes à soumettre leurs questions au conseil municipal à ce moment de la séance.

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR SSI

DÉPÔT DU RAPPORT DU DIRECTEUR LOISIRS

DÉPÔT DU RAPPORT DES TRAVAUX PUBLICS

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR

RÉSOLUTION NO.2016-11-272
SSI – ACHAT HABITS DE COMBAT

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-11-498 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE l'activité fait déjà partie des budgets autorisés;

CONSIDÉRANT UN montant approximatif de 6,000 \$ pour la revitalisation des habits;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser une dépense approximative de 6,000 \$ pour l'achat de trois habits de combat.

RÉSOLUTION NO.2016-11-273
SSI – ACHAT UNIFORMES

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-11-497 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE l'activité fait déjà partie des budgets autorisés;

CONSIDÉRANT UNE somme approximative de 3,000 \$ pour l'achat d'uniformes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser une dépense approximative de 3,000 \$ pour l'achat d'uniformes pour le Service de sécurité incendie.

RÉSOLUTION NO.2016-11-274
SSI – RÉUSSITE DE LA PÉRIODE PROBATOIRE DES POMPIERS PATENAUDE & GAGNON

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-11-499 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de sécurité incendie a recommandé l'engagement avec rémunération de messieurs Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon sur une période de probation de 12 mois, suivant résolution du 02 octobre 2015;

CONSIDÉRANT QUE cette période de probation s'est terminée le 02 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du Service de sécurité incendie recommande l'embauche de messieurs Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Carole Forget, appuyé par monsieur Maurice Boissy et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser l'embauche avec rémunération de messieurs Sébastien Patenaude et Philippe Gagnon à titre de pompiers pour le Service de sécurité incendie de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville au taux horaire présentement en vigueur.

RÉSOLUTION NO.2016-11-275

SSI - APPROBATION ENTENTE : DOSSIERS TAT (SST) 585 437 62A 1509 - CRT #2016-01 ET DOSSIER CNESST : CM-2015-5850

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-11-498 du conseil municipal de Napierville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Michel Monette et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'approuver l'entente survenue dans les dossiers TAT (SST) 585 437 62A 1509 - CRT #2016-01 et dossier CNESST : CM-2015-5850.

Il est également résolu d'autoriser madame la Mairesse de Napierville, Chantale Pelletier, à signer pour et au nom de la municipalité de Napierville ladite entente.

RÉSOLUTION NO.2016-11-276

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER AU FONDS D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE AU 31 OCTOBRE 2016

Sur proposition de monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'approuver les comptes à payer, tel que mentionné au fonds d'administration générale, en date du 31 octobre 2016 au montant de 284,873.39 \$.

RÉSOLUTION NO.2016-11-277

LISTE DES IMMEUBLES AYANT DES TAXES IMPAYÉES AU 31 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT LA liste des immeubles ayant des taxes impayées au 31 octobre 2016 déposée par monsieur James L.Lacroix, directeur général;

CONSIDÉRANT QUE les propriétés présentes sur cette liste ont fait l'objet d'ententes de paiements non respectées;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal veulent se prévaloir du processus de vente pour taxes auprès de la MRC pour récupérer ces sommes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser monsieur James L.Lacroix, directeur général, à enclencher le processus de vente pour taxes auprès de la MRC.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-278

PG SOLUTIONS – RENOUELEMENT 2017

CONSIDÉRANT LES propositions de renouvellement pour les logiciels de la suite PG Solutions s'élevant à un montant de 12,377.07 \$;

CONSIDÉRANT QUE les logiciels de la suite PG Solutions sont une pièce importante de l'administration de la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser le renouvellement pour l'année 2017 des ententes avec PG Solutions pour la somme de 12,377.07 \$.

RÉSOLUTION NO.2016-11-279
REMBOURSEMENT DE TAXES – MATRICULE NO.1005-95-1005

CONSIDÉRANT LA nécessité de faire un ajustement de taxes concernant la propriété matricule no.1005-95-1005;

CONSIDÉRANT UN ajustement d'une valeur de 101.95 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser le remboursement d'une valeur de 101.95 \$ touchant le matricule no. 1005-95-1005.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-280
REMBOURSEMENT DE TAXES – MATRICULE NO. 1106-22-3006

CONSIDÉRANT LA nécessité de faire un ajustement de taxes concernant la propriété matricule no.1106-22-3006;

CONSIDÉRANT UN ajustement d'une valeur de 18.07 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser le remboursement d'une valeur de 18.07 \$ touchant le matricule no. 1106-22-3006.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-281
REMBOURSEMENT DE TAXES – DOSSIER 2640-0812 QUÉBEC INC.

CONSIDÉRANT LE dossier par prescription d'un ensemble de terrains par l'entreprise 2640-0812 Québec inc.;

CONSIDÉRANT QU'une partie de ces propriétés était couverte par des paiements faits d'avance;

CONSIDÉRANT QUE le conseil ne trouve pas opportun de rembourser les paiements d'avance inférieurs à 10 \$;

CONSIDÉRANT UNE somme totale de remboursements de 312.27 \$ visant 6 propriétés distinctes;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser le remboursement des paiements d'avance supérieurs à 10 \$ dans le dossier d'acquisition par prescription de l'entreprise 2640-0812 Québec inc.

RÉSOLUTION NO.2016-11-282
ROTATION MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-08-195 nommant monsieur Jean-Marie Mercier à titre de maire suppléant;

CONSIDÉRANT QUE la période de trois (3) mois de la nomination tire à sa fin;

CONSIDÉRANT LA nécessité de nommer un nouveau maire suppléant;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Michel Monette et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de nommer monsieur Maurice Boissy à titre de maire suppléant pour une période de trois (3) mois.

RÉSOLUTION NO.2016-11-283
FORMATION – FLEURONS

CONSIDÉRANT UNE activité de l'organisation Fleurons du Québec se déroulant à Drummondville les 16 et 17 novembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le conseiller monsieur Jean-Marie Mercier et la conseillère madame Carole Forget ont démontré leurs intérêts de participer à cette formation;

CONSIDÉRANT QUE l'entrée à cette activité de formation est gratuite;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'autoriser le remboursement des frais de kilométrage ainsi que les repas de monsieur Jean-Marie Mercier et madame Carole Forget en lien avec leur participation aux ateliers des Fleurons du Québec se déroulant les 16 et 17 novembre prochain.

RÉSOLUTION NO.2016-11-284
APPEL DE CANDIDATURE – ADJOINT (E) ADMINISTRATIF (VE)

CONSIDÉRANT LA nécessité de s'assurer le maintien des performances de l'organisation;

CONSIDÉRANT LA nécessité d'embaucher une nouvelle personne étant donné l'organisation du travail;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers (ère) ont reçu une description du profil qui fera état de l'appel de candidature dans le cadre de ce dossier;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) d'autoriser le directeur général, monsieur James L.Lacroix, à créer un nouveau poste d'adjoint(e) administratif(ve) et enclencher le processus d'embauche à cet effet.

RÉSOLUTION NO.2016-11-285
APPEL DE CANDIDATURE – INSPECTEUR (TRICE) MUNICIPAL (E)

CONSIDÉRANT LA nécessité de s'assurer le maintien des performances de l'organisation;

CONSIDÉRANT LA nécessité d'embaucher une nouvelle personne étant donné l'organisation du travail;

CONSIDÉRANT QUE les conseillers (ère) ont reçu une description du profil qui fera état de l'appel de candidature dans le cadre de ce dossier;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) d'autoriser le directeur général, monsieur James L.Lacroix, à créer un nouveau poste d'inspecteur (trice) municipal (e) et enclencher le processus d'embauche à cet effet.

RÉSOLUTION NO.2016-11-286
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO.417 DÉCRÉTANT UNE TARIFICATION DES TRAVAUX RELIÉS AU RÉSEAU D'ÉGOUT ET D'AQUEDUC

Par la présente, monsieur Michel Monette dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no.417 décrétant une tarification des travaux reliés au réseau d'égout et d'aqueduc.

RÉSOLUTION NO.2016-11-287
AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 418 DÉCRÉTANT DIVERSES DISPOSITIONS EN MATIÈRE D'URBANISME

Par la présente, madame Carole Forget dépose un avis de motion que, lors

d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no. 418 décrétant diverses dispositions en matière d'urbanisme.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-288

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 419 DÉCRÉTANT LA RÉPARTITION DE LA TARIFICATION DES TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU SAVAGE

Par la présente, monsieur Jean-Marie Mercier dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no. 419 décrétant la répartition de la tarification des travaux sur le cours d'eau Savage.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-289

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 420 DÉCRÉTANT LA RÉPARTITION DE LA TARIFICATION DES TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU MORIN

Par la présente, monsieur Maurice Boissy dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no. 420 décrétant la répartition de la tarification des travaux sur le cours d'eau Morin.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-290

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 421 DÉCRÉTANT LA RÉPARTITION DE LA TARIFICATION DES TRAVAUX SUR LE COURS D'EAU GRANDE DÉCHARGE DES TERRES NOIRES

Par la présente, monsieur Jean Cheney dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no. 421 décrétant la répartition de la tarification des travaux sur le cours d'eau grande décharge des terres noires.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-291

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 422 DÉCRÉTANT L'ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Par la présente, monsieur Jean-Marie Mercier dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no. 422 décrétant l'adoption d'une politique de gestion des ressources humaines.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-292

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT NO. 423 DÉTERMINANT LE RÉGIME DE TAXATION ET DE COMPENSATION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2017 AINSI QUE LES MODALITÉS DE PAIEMENT RELATIVES À CELUI-CI

Par la présente, madame Carole Forget dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture, le règlement no. 423 déterminant le régime de taxation et de compensation pour l'exercice financier 2017 ainsi que les modalités de paiement relatives à celui-ci.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-293

SOUTIEN – ÉCOLE DE GOLF 2017

CONSIDÉRANT UNE demande, en date du 29 octobre 2016, par les représentants du Club de Golf de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE la commandite visant les participants de l'école de golf du Club de Golf Napierville a été un succès en 2016;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal veut poursuivre l'initiative en 2017;

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-04-113 ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de poursuivre le remboursement de tous les frais d'inscription à tous les jeunes résidents de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville qui s'inscriront à l'école de golf de Napierville pour la saison 2017, et ce, jusqu'à un maximum de 250 \$ par année par jeune de 5 à 18 ans inscrit à toute formation ou à un camp de jour offert par ladite école de golf.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-294
MESURE COMPENSATOIRE SUR LE RÉSEAU D'ÉGOUT SANITAIRE

CONSIDÉRANT LA résolution no. 2016-11-509 du conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Napierville est dans l'obligation de fournir un projet à être approuvé par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) au niveau des mesures compensatoires qu'elle entend mettre en place sur le réseau d'égout sanitaire afin de pouvoir continuer à développer son territoire ainsi que celui de la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

CONSIDÉRANT QUE ces mesures compensatoires doivent être présentées en collaboration avec la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville afin d'intégrer l'ensemble des projets futurs de développement pour les deux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE deux firmes d'experts-conseils ont soumis une offre de service afin de réaliser et d'accompagner la demande pour approbation auprès du MDDELCC, soit la firme Tétra Tech au montant de 16,450 \$ et la firme Les Services EXP inc. au montant de 19,500 \$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Carole Forget, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'accepter l'offre de la firme de Tétra Tech inc. au montant de 16,450 \$ plus les taxes applicables pour préparer et présenter un projet de mesures compensatoires conforme aux attentes des deux municipalités et faire approuver le tout par le MDDELCC.

Il est également résolu que ces mesures compensatoires, une fois approuvées, devront être mises en place à des fins de contrôle et de suivi pour les développements futurs des deux municipalités, à l'intérieur d'une période de trois ans.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-295
M.R.C ACHATS REGROUPÉS – INTÉRÊT

CONSIDÉRANT UNE demande de la M.R.C des Jardins-de-Napierville concernant l'intérêt de la municipalité pour des achats regroupés en matière de sel de déglçage et de pavage pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite adhérer seulement à l'achat regroupé concernant le sel de déglçage, mais pas concernant le pavage;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Marie Mercier, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de faire connaître à la M.R.C des Jardins-de-Napierville l'intérêt de la municipalité pour des processus d'achats regroupés en matière de sel de déglçage pour l'année 2017.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-296
TECQ 2014-2018 – MODALITÉS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents que :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toutes responsabilités quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation des travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité s'engage à informer le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation des travaux approuvés par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation des travaux ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-297
ACHAT – TOILE EN FABREN

CONSIDÉRANT LA nécessité de protéger la surface du trampoline géant durant l'hiver;

CONSIDÉRANT QUE la toile en fabren pourrait s'avérer une excellente couverture hivernale;

CONSIDÉRANT UN prix d'achat de 877.75 \$ plus taxes;

CONSIDÉRANT QUE le paiement sera fait sur présentation de la facture;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'accepter la soumission pour une toile en fabren de 45'x65' pour un montant de 877.75 \$ plus taxes.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-298
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – FADOQ

CONSIDÉRANT UNE correspondance en date du 21 octobre 2016 provenant du président de la FADOQ de la région de la Rive-Sud-Suroît;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance vise une demande d'aide financière pour l'organisation de la 25ème édition des Jeux des Aînés FADOQ;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de ne pas offrir d'aide financière pour l'organisation de la 25ème édition des Jeux des Aînés FADOQ.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-299
DEMANDE DE REMBOURSEMENT – REFUGE A.M.R.

CONSIDÉRANT UNE demande de la part de madame Plonka à l'effet qu'elle a été menée un chat errant à la fourrière elle-même au lieu de passer par la municipalité, ce qui lui a occasionné des frais;

CONSIDÉRANT QUE ces frais sont habituellement assumés par la municipalité;

CONSIDÉRANT DES frais de 68,99 \$ justifiables par une facture;

CONSIDÉRANT QU'il y aurait eu des frais supplémentaires de 30 \$ si ça avait été la municipalité qui avait fait l'appel;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'accepter de rembourser la facture de 68,99 \$ à madame Plonka.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-300
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – 21E TOURNOI DE HOCKEY INTER-RÉGIONAL N.A.P.

CONSIDÉRANT UNE correspondance en date du 30 août 2016 provenant d'un représentant d'un comité organisateur du 21ème tournoi de hockey inter-régional N.A.P.;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance vise une demande d'aide financière pour l'organisation du tournoi;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de ne pas offrir d'aide financière pour l'organisation du 21ème tournoi de hockey inter-régional N.A.P.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-301
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ULTRAC

CONSIDÉRANT UNE correspondance en date du 11 octobre 2016 provenant de monsieur Vincent Grégoire, résidant au 110, route 221, Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance vise une demande d'aide financière pour le financement des activités de l'équipe Ultrac 2017 des étudiants de l'Université Laval;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'offrir une aide financière de 100 \$ à l'équipe Ultrac 2017 de l'Université Laval.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-302
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ORGANISATION CLASSE AFFAIRE CÉGEP ÉDOUARD-MONTPETIT

CONSIDÉRANT UNE correspondance en date du 2 novembre 2016 provenant de madame Ariane Bisailon, résidant au 25, avenue Janelle, Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance vise une demande d'aide financière pour l'organisation d'un voyage à Rio de Janeiro pour la classe affaires des étudiants du Cégep Édouard-Montpetit;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents d'offrir une aide financière de 100 \$ à madame Ariane Bisailon pour l'organisation de la classe affaires du Cégep Édouard-Montpetit.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-303
DEMANDE D'ADHÉSION – TOURISME MONTÉRÉGIE 2017

CONSIDÉRANT UNE correspondance en date du 25 octobre 2016 provenant de l'organisation Tourisme Montérégie;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance vise une demande d'adhésion pour l'année 2017;

CONSIDÉRANT DES frais de 415 \$ plus taxes pour cette adhésion;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de ne pas adhérer à Tourisme Montérégie pour l'année 2017.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-304
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉPILEPSIE GRANBY & RÉGION INC.

CONSIDÉRANT UNE correspondance en date du 8 novembre 2016 provenant de madame Joanie Beauchemin de l'organisme Épilepsie Granby et Région inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette correspondance vise une demande d'aide financière pour l'organisme qui couvre notre territoire;

PAR CONSÉQUENT, il est résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de ne pas offrir d'aide financière à l'organisme Épilepsie Granby & Région.

RÉSOLUTION NO. 2016-11-305

LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Michel Monette, appuyé par monsieur Jean Cheney et résolu à l'UNANIMITÉ des conseillers (ère) présents de lever la séance du conseil à 20h39.

NORMAND LEFEBVRE
MAIRE

JAMES LANGLOIS LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL
& SECRÉTAIRE-TRÉSORIER